

Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier le 5 juillet 2022

-Plan Littoral 21-

L'État et la Région accompagnent la transition numérique des ports de plaisance d'Occitanie

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée annoncent le lancement de l'appel à projets « Transition numérique des ports de plaisance maritimes d'Occitanie » pour lequel 1,2 M€ seront mobilisés. Ce dispositif de transformation durable du littoral s'établit dans le cadre du Plan Littoral 21, lancé en 2017 par l'État, la Région Occitanie et la Banque des Territoires.

Depuis 2020, l'État et la Région Occitanie travaillent en partenariat avec l'Union des villes portuaires d'Occitanie (UVPO)^[1], pour encourager la modernisation et le verdissement des ports de plaisance de la région. Plus que de simples « parkings à bateaux », les ports de plaisance ont aujourd'hui vocation à devenir des lieux de vie à part entière et à constituer des moteurs du développement économique, touristique et écologique des stations du littoral.

Accompagner la transition numérique des ports de plaisance est un enjeu majeur du Plan Littoral 21 : face à l'évolution des usages, des pratiques et des modes de consommation, les ports de plaisance doivent améliorer et adapter leur offre de service, en proposant des services et des outils numériques adaptés aux attentes (sites internet, portails clients ou applications mobiles permettant d'accéder à des services de conciergerie, d'activités nautiques, de mobilités, etc.). La transition numérique des ports doit également permettre aux gestionnaires de ports d'optimiser le pilotage de l'activité portuaire (gestion de l'occupation du plan d'eau, des places de stationnement, suivi de la consommation de l'eau et de l'électricité, etc.).

« Avec ce nouvel appel à projets, l'État confirme son engagement pour accompagner la dynamique de transformation des ports de plaisance d'Occitanie, dans la continuité du soutien financier initié par le plan Destination France en faveur du verdissement et de la modernisation des ports de plaisance et des bases nautiques (30 millions € sur trois ans à l'échelle nationale) et dans le cadre du Plan Littoral 21 en Occitanie. La transition numérique des ports de plaisance est un élément clé de leur montée en gamme : elle doit permettre de proposer des services plus adaptés aux attentes des plaisanciers actuels et futurs, contribuant ainsi à renforcer l'attractivité du littoral Occitanie. Elle doit également permettre de mieux superviser l'occupation des places et d'optimiser le suivi des consommations : en ce sens, elle est également un levier de transition écologique, au service de ports plus propres et plus économes. », Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne.

« Les résultats du Plan Littoral 21 ont été très encourageants, avec le soutien de près de 550 projets visant à développer et protéger ces zones stratégiques pour nos territoires. Grâce à la coopération de tous, nous avons pu lancer cet appel à projets à travers lequel nous réaffirmons notre soutien pour le développement durable du littoral et de l'économie bleue. Cet outil unique en France illustre notre volonté d'apporter des solutions aux défis auxquels nos littoraux sont confrontés aujourd'hui. Concilier écologie, économie et cohésion des territoires : c'est là notre ambition. » Carole Delga, présidente de la Région Occitanie

Cet appel à projets est doté d'une enveloppe financière de 1,2 million d'euros, financé à parité par l'État et la Région Occitanie. Il permettra de financer des projets de transition numérique structurants et opérationnels, en cohérence avec la stratégie régionale de structuration de la filière.

Date limite de remise des candidatures : 14 octobre 2022

Candidater à l'appel à projets : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-transition-num-ports-de-plaisance-occitanie>

Contact mail : AAP_transition_numerique_ports_PL21@laregion.fr

■ Contact presse :

Frédéric Neuman : frederic.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://www.presseoccitanie.fr)

[1]. L'UVPO fédère 44 ports maritimes et fluviaux d'Occitanie, soit 80 % de la capacité totale des 33 000 anneaux de la région.